

## Une mobilisation plus forte encore que le 10 octobre 2017 !

Plus de 160 manifestations sur tout le territoire réunissant 400 000 fonctionnaires, agents publics et cheminots, dans les rues, soutenus par de nombreux salariés du secteur privé, ont défilé et fait grève pour dire NON aux attaques tout azimut du gouvernement Macron. Ils refusent avec force la destruction programmée de la fonction publique et de leurs statuts. Ils s'opposent aux suppressions massives de postes et à l'individualisation de leur carrière, synonyme de la fin de leurs statuts collectifs et du service public républicain !

D'aucun nous avait dit que les salariés ne seraient pas prêts à descendre massivement dans les rues. Aujourd'hui, les faits ont démenti ce pronostic.

Les propos du gouvernement et de ses ministres du travail, de la santé, de l'action publique, ... indiquent qu'ils comptent continuer à tout remettre en cause, à casser les acquis collectifs en poursuivant les mesures qui vont encore aggraver, dans beaucoup de secteurs, les conditions de travail et de rémunération des agents. Dans la fonction publique territoriale et hospitalière, des milliers de postes seront supprimés, alors qu'il faudrait en créer pour améliorer le service rendu à la population. Les EHPAD en sont le meilleur exemple.

Fort du 22 mars, la Fédération des personnels des Services publics et de santé, conformément à la résolution de son Comité National, appelle l'ensemble de ses syndicats à mettre au débat le recours à la grève reconductible et la nécessité d'un mouvement d'ensemble interprofessionnel.

Le 22 mars démontre que les fonctionnaires, les personnels territoriaux et hospitaliers ne se laisseront pas faire et qu'ils savent qu'il faut le rapport de force d'ensemble public/privé pour bloquer toutes ces « bombes à fragmentation ». L'ampleur des attaques portée par le gouvernement nous oblige à entrevoir une grève interprofessionnelle reconductible.

La Fédération soutient et soutiendra tous ses syndicats qui décideront de réunir des Assemblées Générales et de décider la grève, comme c'est le cas dans de nombreux services d'urgence ou dans plusieurs collectivités.

**Le secrétariat fédéral**

Paris, le 23 mars 2018



Fédération des Personnels  
des Services Publics et  
des Services de Santé  
Force Ouvrière

[www.fo-publics-sante.org](http://www.fo-publics-sante.org)  
[fo.sante-sociaux@fosps.com](mailto:fo.sante-sociaux@fosps.com)  
[fo.territoriaux@fosps.com](mailto:fo.territoriaux@fosps.com)

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome  
75017 PARIS